

Image not found or type unknown



organisation de l'insolvabilite

Par **drieu**, le **04/05/2009** à **13:59**

mon pere age de 90 ans a ete victime d'un abus de confiance et d'une tres lourde escroquerie a la carte bleue, toute ses economies ont ete dilapidées ,ces faits ont duré plus de 4 ans l'enquete est en cours depuis fevrier 2006, or en novembre 2006, la personnes soupconnee par la police a pris un credit a la consommation et a mis sa maison en garantie (hypotheqye) quand le jugement arrivera il sera donc insolvable, que puis je faire , pourquoi mon avocat n' a t il pas pris de mesures conservatoires des le depart ?

mise sous sequestren hypotheqye provisoire, que puis je faire pour proteger la creance de mon pere dont je suis curatrice

merci catherine drieu